RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Le médiateur national de l'énergie

Communiqué de presse
18 novembre 2025

BERNARD DOROSZCZUK EST NOMMÉ MÉDIATEUR NATIONAL DE L'ÉNERGIE

Par arrêté ministériel du 7 novembre 2025, publié au Journal officiel du 16 novembre 2025, Bernard DOROSZCZUK a été nommé médiateur national de l'énergie. Il prendra ses fonctions le 28 novembre, au terme du mandat d'Olivier CHALLAN BELVAL.

Ingénieur général des mines honoraire et membre associé du Conseil général de l'économie, **Bernard DOROSZCZUK** a exercé de hautes responsabilités dans le domaine de l'énergie, de la sûreté, de la protection de l'environnement et de la certification. Il a été **directeur général du Comité français d'accréditation** (Cofrac) chargé notamment de s'assurer de la compétence et de l'impartialité des organismes de certification de conformité des produits et des services. De 2018 à 2024, il a présidé **l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN)** et a contribué au renforcement de la rigueur, de la transparence et du dialogue entre les institutions, les acteurs économiques et associatifs, et les citoyens.

En tant que médiateur national de l'énergie, Bernard DOROSZCZUK aura pour mission de garantir le **règlement amiable des litiges** entre les consommateurs et les entreprises du secteur de l'énergie, de veiller à une **information** claire, indépendante, accessible pour tous et de renforcer la confiance des consommateurs dans le fonctionnement du marché.

« Je prends mes fonctions après la crise des prix de l'énergie de 2022-2023, dont les conséquences ont été douloureuses pour beaucoup de nos concitoyens. Le retour d'expérience tiré de cette crise a conduit à inciter l'ensemble des fournisseurs à progresser dans l'information des consommateurs sur les prix ainsi que dans la transparence et l'encadrement des offres qu'ils leur soumettent. Les mesures d'adaptation aux nouveaux enjeux du mix énergétique et la mise en œuvre du dispositif succédant à l'Accès régulé à l'électricité nucléaire historique (ARENH) constitueront des éléments nouveaux à intégrer dans les relations contractuelles, dans un contexte où le coût de l'énergie reste une des préoccupations majeures de nos concitoyens.

En tant que médiateur national de l'énergie, j'entends poursuivre, avec l'ensemble des services, l'engagement de mon prédécesseur face à ces enjeux, et renforcer la confiance entre les consommateurs et les acteurs du secteur, en consolidant le rôle de la médiation comme outil de dialogue et d'équité. »

Bernard DOROSZCZUK

CONTACTS PRESSE :
Ambre COLOVRAY : 06 17 77 11 41 / ambre.colovray@energie-mediateur.fr
Caroline KELLER : 06 46 74 00 44 / caroline.keller@energie-mediateur.fr

CONTACT INSTITUTIONNEL :
Rémi BERNARD : 01 44 94 67 57 / remi.bernard@energie-mediateur.fr

Le médiateur national de l'énergie est une autorité publique indépendante. Il a pour missions légales d'informer les consommateurs d'énergie et de proposer des solutions amiables aux litiges avec les entreprises du secteur de l'énergie.

Le service d'information du médiateur, est accessible par internet sur energie-info.fr et par téléphone au n° vert 0 800 112 212 (service et appel gratuits).